



Communiqué de presse

L'intersyndicale CGT, FO, et SUD, afin d'organiser la riposte contre les projets de lois et mesures gouvernementales destructrices concernant la Fonction Publique et la Santé et Action Sociale, se félicite et constate que la semaine d'action «pour défendre la Santé et l'Action sociale, les Services Publics et la Fonction Publique» du 27 au 31 mai 2019 a été grandement suivie.

De nombreuses actions ont été menées dans les départements et les établissements sur la base de nos revendications et celles des différents secteurs d'activité en lutte (urgences, EHPAD, maternité, médecine, psychiatrie, la protection de l'enfance, et autres secteurs d'activités) portées par nos syndicats et les salariés.

Cette semaine d'action et de mobilisation a permis également de mettre en exergue les conséquences néfastes des lois santé successives, à savoir des conditions de travail dégradées voire intolérables pour tous les personnels dans nos établissements.

De plus, les rémunérations trop basses participent au manque d'attractivité des métiers dans nos secteurs d'activité. De nombreux personnels, comme les infirmiers et aides-soignants, abandonnent leur profession rapidement, sans que le dispositif incohérent de parcoursup mis en place puisse résoudre quoi que ce soit, bien au contraire.

Durant cette semaine d'action, l'intersyndicale a organisé le mardi 28 mai 2019 un rassemblement devant le Ministère de la santé, suivi d'une manifestation jusqu'à l'Assemblée Nationale pour rejoindre le rassemblement pour la défense de la Fonction Publique.

A cette occasion, l'intersyndicale a été reçue par la Direction Générale de l'Organisation des Soins sans qu'aucune réponse concrète et urgente n'ait été donnée à nos revendications. Concernant les revendications spécifiques liées au mouvement dans les services d'urgence, nous avons donné un ultimatum de 48h à la DGOS pour ouvrir des négociations.

Mais devant le silence du Ministère et la provocation que constitue le projet de Loi « ma santé 2022 », l'intersyndicale a décidé d'appeler à une journée nationale de mobilisation et de grève dans les territoires et établissements, le 11 juin 2019 avec un rassemblement à Paris devant le ministère des Solidarités et de la Santé, cette fois-ci constitué de délégations des services et établissements en grève.

Dans ce cadre, l'intersyndicale appelle tous les établissements du secteur de la Santé et de l'Action Sociale à se mobiliser et se mettre en grève pour élever le rapport de force, initier des assemblées générales dans tous les établissements, afin de s'organiser pour que cette journée soit l'occasion avec les salariés de se faire entendre. Au rassemblement parisien, seront invités les représentants des syndicats en lutte, afin de porter toutes les revendications.

L'intersyndicale soutient les mouvements en cours et notamment celui des urgences.

Un préavis de grève spécifique a été déposé pour couvrir les actions en cours et à venir.

Paris, le lundi 3 juin 2019.